



LIBERTÉ 2024

CANTAL : LE TOUR DES MONTS DU CANTAL

Randonnée liberté itinérante

8 jours - 7 nuits - 6 jours de marche

8 jours – 7 nuits – 6 jours de marche

Partez à la découverte de ce **beau massif du sud du Massif Central**, un massif verdoyant aux allures alpines parfois ! Durant cette magnifique semaine de randonnée au **coeur du Cantal**, vous ferez connaissance avec ses Monts les plus élevés, ses belles vallées encaissées, sa succulente **gastronomie** et ses habitants accueillants. Cet itinéraire vous emmène sur les plus beaux sites du Massif Cantalien, et vous offrira de superbes **points de vue** !

PROGRAMME

Jour 01 : MURAT (868 m)

Accueil et installation à l'hôtel de Murat. Nuitée en demi-pension.

Jour 02 : MURAT - SUPER LIORAN

Depuis la jolie petite ville de Murat, la randonnée prend de la hauteur en passant par la Vallée de l'Alagnon, puis la ligne de crête au-dessus du Super Lioran, avant de redescendre en passant par le buron de Meije-Coste.

Nuit à Super Lioran en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

8 h de marche - Montée 1200 m - Descente 832 m - 22 km

Jour 03 : SUPER LIORAN - LE CLAUX

Depuis la station de Super Lioran, vous empruntez le chemin des cols : col Font de Cère, col de Combenègre, col de Rombière, col de Cabre puis col de Serre. Passage par la Brèche de Rolland et le Puy Mary (1783 m) puis descente sur Le Claux en passant par les Burons d'Eylac.

Nuit en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6h30 de marche - Montée 722 m - Descente 926 m - 19,5 km

Jour 04 : LE CLAUX - MANDAILLES

Belle étape de randonnée avec passage par Puy de la Tourte, Puy Chavaroche et arrivée sur Mandailles.

Nuit en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 h de marche - Montée 801 m - Descente 914 m - 17 km

Jour 05 : MANDAILLES - THIEZAC

Randonnée de la vallée de la Jordanne en direction de la vallée de la Cère. Montée en direction du col du Pertus. Puis superbe passage en crête pour rejoindre le Puy de La Poche. En direction de Thiézac, passage par la Grotte des Ermites.

Nuit en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

4h30 de marche - Montée 621 m - Descente 743 m - 13 km

Jour 06 : THIEZAC - SUPER LIORAN

Encore une journée où vous prendrez de la hauteur ! Passage par le col de Chèvre et le Plomb du Cantal, point culminant du massif (1855 m).

Nuit en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

8 h de marche - Montée 1 163 m - Descente 732 m - 21 km

Jour 07 : SUPER LIORAN - MURAT

Passage par le Rocher du Cerf qui offre un beau point de vue sur la vallée de l'Alagnon. Depuis le Pas des Alpains, descente en direction de Prat de Bouc, puis le Col de la Molède. Une dernière petite halte au pied de la charmante église de Bredons, puis ce sera l'arrivée sur Murat.

Nuit en demi-pension.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

8 h de marche - Montée 883 m - Descente 1 246 m - 24,5 km

JOUR 8

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

L'accueil a lieu à l'hôtel de Murat en fin d'après midi le jour 1.

Pour ceux qui viennent en voiture, possibilité de laisser votre véhicule au parking de la gare (stationnement gratuit).

Arrivée en train

Gare SNCF de Murat.

Arrivée en voiture

Via l'A75, en venant de Clermont-Ferrand : prendre la sortie n° 23 en direction de Massiac/Aurillac. Depuis Clermont-Ferrand, compter environ 1h25 de trajet pour rejoindre Murat.

Via l'A75, en venant du sud, de Montpellier : prendre la sortie n° 29 en direction de Saint Flour/Aurillac/Murat. Depuis Saint Flour, compter environ 30 minutes de trajet pour rejoindre Murat.

Pour le stationnement :

Vous pourrez garer votre voiture gratuitement à différents endroits de la ville, et notamment à celui de la gare, proche de l'hôtel.

DISPERSION

Fin du séjour après le petit-déjeuner à Murat, le lendemain de votre dernier jour de marche.

HEBERGEMENT

En hôtels 2* et 3* confortables et chambres d'hôtes selon disponibilité. Les chambres sont disponibles à partir de 16h.

Repas :

Les paniers repas du midi ne sont pas inclus dans nos prix.

Vous pouvez les acheter dans les villages aux commerces existants.

Si vous souhaitez commander un pique nique à l'hôtel, nous vous recommandons de le demander la veille à l'hôtelier.

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés par notre transporteur de bagages entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi. Livraison pour 18 h.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 h et de ne prévoir **IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 13KG**; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (13 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Valise rigide non autorisée-nous déclinons toute responsabilité sur les dommages de ce type de bagage. Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

NIVEAU

Niveau 4 sur 5 : En moyenne, marche de 6h par jour sur des chemins ou sentiers pouvant présenter un dénivelé positif cumulé de +600 à +800m. Certaines journées de marche de nos programmes peuvent présenter peu de dénivelé mais les étapes sont parfois longues (25 / 30 km).

GROUPE

A partir de 2 participants

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- Une veste en polaire (si possible coupe-vent).
- Une veste imperméable et respirante en Gore-Tex.
- Des pantalons de randonnée.
- Des sous-vêtements respirants (séchage rapide).
- Un collant ou caleçon long selon la destination.
- Un bonnet ou bandeau.

- Des sandales légères ou autres chaussures un peu ouvertes dans votre petit sac en cas d'ampoules trop douloureuses.
- Une cape de pluie.
- Des guêtres.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des lunettes de soleil (indice 3 minimum).
- Une paire de gants.
- Une gourde (ou gourde poche à eau avec pipette).
- Des chaussures imperméables basses ou hautes selon la randonnée choisie et vos habitudes.
- Une lampe frontale.
- Des bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes)

Bagages :

- Un sac à dos équipé d'une armature anatomique réglable de 25 à 30 litres, pour vos affaires de la journée.
- Un sac de voyage de 80 à 100 litres, souple, pas haut de gamme et pas fragile, transporté la journée par véhicule.

Divers :

- Des vêtements de rechange.
- Des sandales ou chaussures légères pour le soir.
- Une paire de lacets de rechange.
- Du papier toilette.
- Des barres énergétiques ou céréales.
- Appareil photo.
- Un couteau de poche (en soute si vous partez par avion!).
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires et pour utiliser en poubelle pendant les piques niques.
- Une aiguille et du fil.
- Assiettes, gobelet et couverts, selon vos habitudes de pique nique.
- Une pochette antivols, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent et attestations d'assurance avec N° de téléphone.
- Votre pharmacie individuelle (prendre à la journée dans votre petit sac à dos ce qui vous est nécessaire, ne vous chargez pas inutilement) : Vous pouvez demander aussi conseil à votre médecin.
- Un antalgique.
- Un anti-inflammatoire.
- Un antibiotique à large spectre.
Un antispasmodique, un anti diarrhéique et un antiseptique intestinal.
- Des pansements et double peau, des compresses, de la bande adhésive et du Steristrip.
- Un antiseptique.
- De la crème solaire et de la pommade pour coup de soleil.
- En complément : collyre, répulsif contre les moustiques, pince à épiler, somnifère léger ou boules-Quies et médicaments personnels.

DOSSIER DE RANDONNEE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant la liste des hébergements et le topo guide (1 topo-guide par chambre réservée). Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé + 15€ / dossier.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Entre le 1^{er} juin et le 15 octobre, aux dates de votre convenance et suivant la disponibilité des hébergements.

Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Prix par personne (base double) : 880 €
Supplément chambre individuelle : 230 €

Prix par personne sans transfert de bagages : 780 €

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement de demi-pension
- Un topo-guide avec carte pour les randonnées
- La taxe de séjour
- Le transfert des bagages (selon l'option choisie).

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les frais d'envoi à l'étranger
- Les repas de midi
- Les boissons et dépenses personnelles
- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour.
- les assurances et les frais d'inscription

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence